



Plongeur Autonome à 60m

A la fin de cette formation, vous serez capable d'évoluer en autonomie dans la zone des 40m et capable d'accéder progressivement à la zone des 60 m en autonomie.

CONTENU DE LA FORMATION :

10 plongées + une séance sur la prévention des risques liés à l'activité :

Apprentissage de l'autonomie et des techniques d'assistance dans la zone des 40m et perfectionnement des techniques de base pour l'accès à la zone des 60m. La formation se déroulera suivant un planning de principe.

Prêt d'un ordinateur de plongée durant la formation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Avoir 18ans et être niveau 2 très expérimenté.

Posséder un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques.

Avoir la carte RIFAP de la FFESSM (secourisme).

Avoir la Licence FFESSM de l'année en cours.

Être adhérent au CPSM.

DIPLOMES DELIVRES :

Diplôme de Niveau 3 de la Fédération Française

Niveau international CMAS ★★★.

COUT DE LA FORMATION :

Formation Pratique, théorique et certifications	466 €
Adhésion au CPSM	40 €
Licence FFESSM	50 €
RIFAP	135 €

Supplément matériel par plongée

Équipement complet	Gilet	Détendeur	Combinaison	Palmes / Masque
18 €	7 €	6 €	7 €	3 €